

AVIS PUBLIC

PUBLICATION DU RÈGLEMENT N° 2669

AVIS PUBLIC est donné, par les présentes, que lors de la séance ordinaire tenue le 11 mai 2026, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy a adopté le Règlement n° 2669 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement n° 2630
« Règlement encadrant et régissant
l'aménagement de terrasses commerciales sur
le domaine public » afin de permettre, sous
certaines conditions, le prolongement d'une
terrasse devant un immeuble voisin »

AVIS PUBLIC est aussi donné que ce règlement a été déposé au bureau du greffier, à l'hôtel de ville de Sorel-Tracy, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture et sur le site Internet de la Ville au www.ville.sorel-tracy.qc.ca.

FAIT À SOREL-TRACY, ce 14^e jour de mai 2026.

Le greffier,



René Chevalier